

# PROGRAMME PARTENARIAL CADRE 2024-2026

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 AVRIL 2024



Tout au long de l'année 2023, l'équipe de l'Adeupa et les adhérents de l'association ont coproduit un projet d'agence, visant à projeter l'évolution de la structure dans les prochaines années.

Ce travail a donné lieu à une clarification des orientations stratégiques, qui sont présentées dans le présent document et valent programme partenarial cadre 2024-2026.

Il a débouché en outre sur un pacte financier, permettant de stabiliser le modèle économique de l'Adeupa, dans un premier temps sur les exercices 2024, 2025 et 2026, et sur une actualisation des statuts et des relations conventionnelles avec les partenaires, dans le but de sécuriser juridiquement la structure.

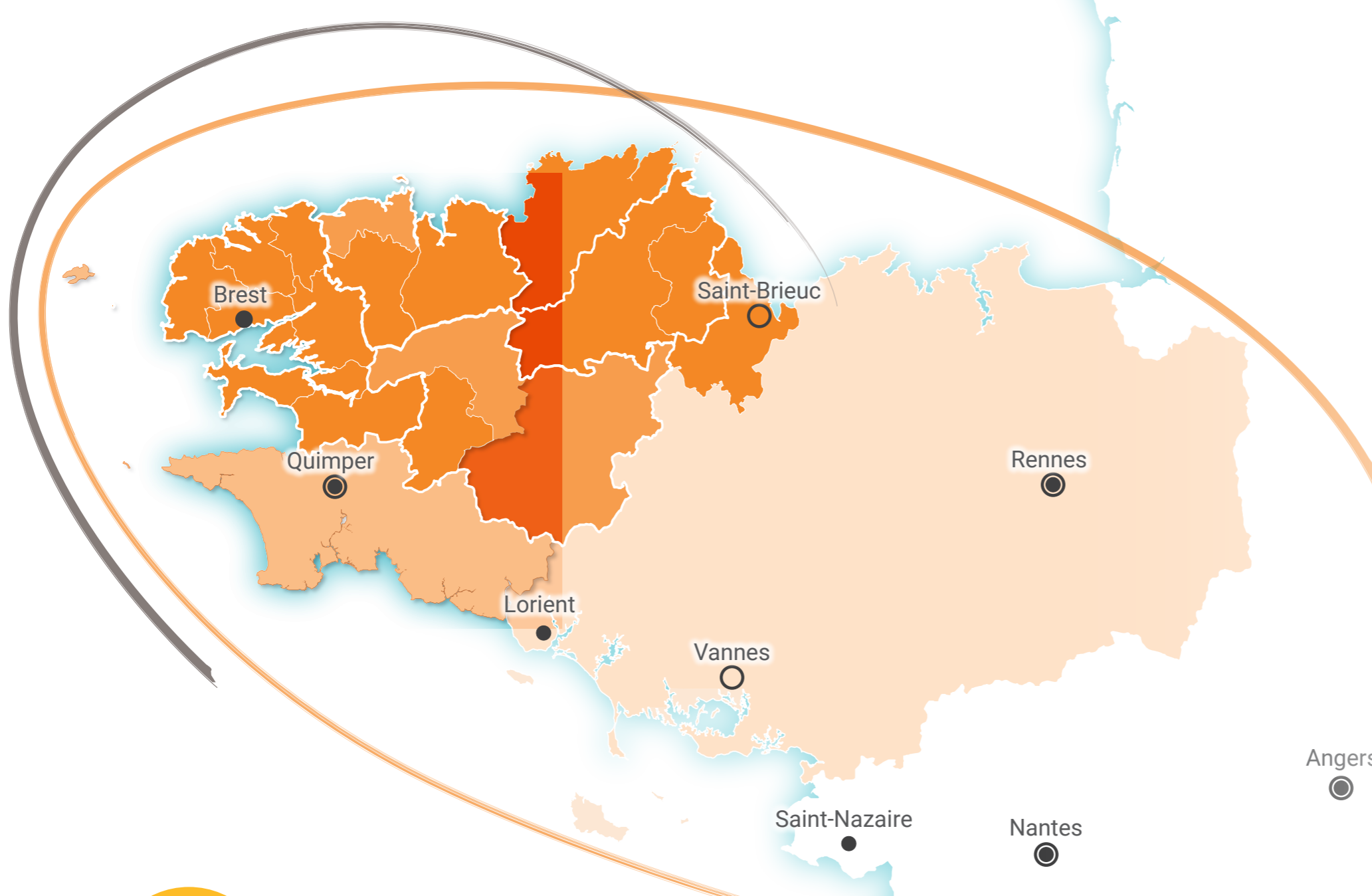
Il est complété enfin par un plan d'action interne sur la responsabilité sociale et environnementale de l'agence décliné en différents axes : les parcours professionnels, l'articulation vie professionnelle / vie familiale, l'organisation des réunions au service des projets, l'évolution de l'organisation du travail, le temps de travail, etc. Un document spécifique présente ces aspects.

L'ensemble de ces éléments constitue la feuille de route de l'équipe et des partenaires pour les prochaines années.

Dans l'approche pluriannuelle de l'activité de l'agence d'urbanisme, il convient de rappeler que le financement de l'association par ses partenaires vaut adhésion à ce programmes partenarial pluriannuel cadre, traduit en programme de travail partenarial annuels. Il repose sur des intérêts communs, qu'on peut définir à travers plusieurs clefs de lecture :

- Le périmètre d'intérêt, à travers des objets d'études intéressant plusieurs membres,
- Le périmètre d'intervention, en proposant des travaux portant sur un territoire d'étude concernant plusieurs membres,
- La transférabilité, la dimension innovante ou le caractère expérimental des démarches accompagnées,
- L'alimentation du récit territorial de l'ouest breton,
- La veille, le décryptage et la pédagogie sur les évolutions réglementaires.

L'agence d'urbanisme se pose ainsi comme un véritable outil d'ingénierie territoriale mutualisée, au service de l'intérêt général et des politiques publiques.



## Les partenaires

- Métropole**
  - Brest Métropole
- Communautés d'agglomération :**
  - Pays de Landerneau Daoulas
  - Morlaix Communauté
  - Lannion Trégor Communauté
  - Guingamp Paimpol Agglomération
  - Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Communautés de communes :**
  - Pays d'Iroise Communauté
  - Pays des Abers
  - Lesneven Côte des Légendes
  - Presqu'île de Crozon-Aulne maritime
  - Pleyben-Châteaulin-Porzay
  - Pays de Landivisiau
  - Leff Armor Communauté
- Structures porteuses de Pays**
  - Pôle métropolitain du Pays de Brest
  - Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Morlaix
  - Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays du Centre ouest Bretagne
- Partenaires**
  - Centre communal d'action sociale de Brest
  - Université de Bretagne occidentale
  - Centre hospitalier régional universitaire de Brest
  - Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne ouest
  - Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère
  - Établissement public foncier de Bretagne
  - Brest Métropole Habitat
  - Défis Emploi du Pays de Brest
- Membre associé :**
  - Technopôle Brest Iroise

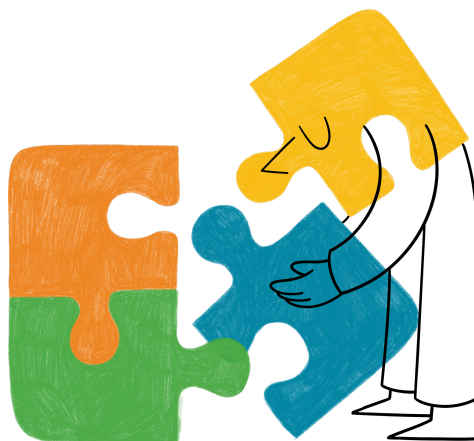
- Collectivités membres :**
  - EPCI
  - Pays
  - Conseil départemental du Finistère
  - Conseil régional de Bretagne
- Réseaux :**
  - Agglomérations de l'Ouest breton
  - Pôle métropolitain Loire-Bretagne : Angers, Brest, Nantes, Rennes
  - Siège des agences d'urbanisme
  - Préfecture

# Nos raisons d'être

- Partager nos ressources autour d'intérêts communs
- Promouvoir une vision globale des enjeux
- Mobiliser des expertises multiples au service des décideurs locaux
- Pérenniser une connaissance fine des spécificités locales permettant des réponses sur-mesure
- Favoriser les solidarités territoriales
- Conforter le fait métropolitain au bénéfice de l'ensemble de l'ouest breton

# Un positionnement adapté :

- La mise à disposition de données au service des acteurs du territoire
- Des observatoires thématiques élaborés et actualisés à une échelle pertinente pour une meilleure connaissance des dynamiques territoriales
- Des études thématiques sur des tendances lourdes ou des signaux faibles du territoire
- Des études prospectives
- Des actions d'animation du débat local, y compris pour favoriser l'appropriation citoyenne des politiques publiques, dans un rôle de tiers de confiance
- Du partage d'expériences appuyé sur les travaux de l'agence



# Les orientations stratégiques

Les trois orientations stratégiques définies dans ce nouveau projet s'articulent avec les 3 missions des agences d'urbanisme (se situer dans un monde qui change par les observatoires, préparer l'avenir par des études et de la planification et partager la connaissance par la diffusion de toutes les productions et l'animation d'échanges). Elles s'inscrivent dans le contexte d'un avenir incertain où il est nécessaire pour les collectivités de mettre en commun leurs ressources et d'être solidaires entre elles et vis-à-vis des plus fragiles.

## Orientation 1:

### Regarder l'avenir avec responsabilité

Le contexte global dans lequel évoluent les politiques publiques et les territoires peut s'avérer très anxiogène. Il appartient à l'agence d'urbanisme de bien décrypter les dynamiques démographiques, ainsi que les changements de modes de vie et les besoins des habitants. Savoir se situer dans le contexte actuel est une condition indispensable pour un aménagement du territoire pertinent, en anticipant et en se projetant de manière positive et responsable dans l'adaptation et la résilience des territoires.

- Expertiser les futurs désirables pour les territoires en renouvelant les regards
- Anticiper les évolutions sociétales et les nouveaux usages des territoires
- Accompagner la résilience des territoires
- Faire face aux vulnérabilités



**L'Adeupa plateforme de coopérations  
de l'Ouest breton en transitions.**

**Association créée en 1974  
au service des acteurs  
et des politiques publics.**

## Orientation 2:

### Co-construire les solidarités territoriales

Lors des échanges dans le cadre du projet d'agence, les adhérents ont beaucoup insisté sur le destin commun de l'Ouest breton, compte tenu notamment du caractère péninsulaire du territoire et de la nécessité de pouvoir peser dans des débats régionaux ou nationaux. Sur notre territoire, encore plus qu'ailleurs, il convient de promouvoir l'alliance des territoires et de développer les coopérations pertinentes, pour éviter les concurrences territoriales. Dans ce cadre, le rôle affirmé de la métropole brestoise, dans ses relations avec les autres collectivités, constitue un atout indéniable pour l'Ouest breton. Dans ce contexte il convient :

- Objectiver le destin commun
- Bâtir une vision collective de l'ambition pour l'Ouest breton
- Favoriser l'alliance et la concordance des territoires

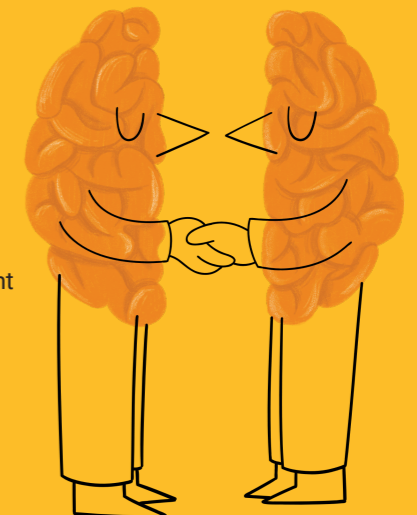


## Orientation 3:

### Mettre en commun les ressources

L'agence d'urbanisme fonctionne avec une équipe pluridisciplinaire qui recueille, traite et analyse au quotidien de nombreuses données. Leur mise à disposition à destination de ses membres et au-delà à de nombreux acteurs du territoire constitue un élément majeur de son socle d'intervention. La valeur ajoutée de l'agence d'urbanisme repose également sur sa capacité à analyser et à contextualiser ces données, mais également à en faire les bases d'un débat local sans cesse renouvelé.

- Partager des connaissances actualisées et solides
- Faire savoir avec objectivité et pédagogie
- Générer de l'intelligence collective
- Animer le débat local



# Les **valeurs** de notre collectif



# Les **modes d'intervention** de l'équipe au service du projet

- Une connaissance fine et actualisée des territoires
- Une vision transversale des enjeux s'appuyant sur des expertises thématiques consolidées
- La recherche de complémentarités avec les expertises d'ingénierie existantes chez d'autres partenaires
- La proposition de différentes solutions pour aider à la décision en acceptant de prendre des risques dans les scénarios étudiés
- Un impératif pédagogique, pour rendre utiles les productions, intégrant des vecteurs de diffusion variés et la capitalisation des travaux
- La capacité à synthétiser les principaux messages pour en faciliter l'appropriation
- Les transitions abordées comme vecteur de cohésion sociale et une dimension humaine placée au cœur des réflexions
- La compréhension des attentes via des cadres d'intervention rigoureux et coproduits, la traduction des attentes en projets dans un cadre d'intervention rigoureux et coproduit avec les partenaires concernés

Le programme triennal 2024-2026 présenté dans les pages précédentes s'articule autour de trois orientations stratégiques, ce qui permet une vision transversale, la dimension généraliste et systémique constituant une force de l'agence. Certains projets renvoient bien entendu à différentes orientations.

L'équipe de l'Adeupa proposera des programmes de travail annuels ambitieux, avec des projets potentiellement en nombre plus réduit mais mieux ciblés. Dans ce cadre, la capacité d'autosaisine sera réaffirmée, mais en lien étroit avec les adhérents.

Certains projets du programme cadre concernent tous les membres de l'agence, d'autres seulement une partie, mais

renvoient à des démarches transférables et à des contenus qui permettent la comparaison entre les territoires.

A titre illustratif, quelques projets sont présentés par grands types d'intervention, sans être exhaustifs ni exclusifs.

L'activité de l'agence est complétée par des contrats, fiscalisés, qui portent sur des demandes très spécifiques (réalisation de schémas directeurs urbains, de PLH, de projets de territoires, d'interventions locales spécifiques, de réponses à des demandes diverses d'un partenaire précis...). Ces projets, qui varient chaque année en fonction des commandes, ne figurent pas dans le programme partenarial cadre.

## La traduction pluriannuelle du projet

	Regarder l'avenir avec responsabilité	Co-construire les solidarités territoriales	Mettre en commun les ressources
<b>LE SOCLE D'INTERVENTION</b>			
<b>L'observation thématique à l'échelle de l'ouest breton avec des déclinaisons locales</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>économique</li> <li>de l'habitat</li> <li>de la démographie</li> <li>de l'aménagement</li> <li>de l'environnement</li> <li>de la mobilité</li> <li>du foncier</li> </ul>			×
<b>Des tableaux de bord</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du développement d'Adeupa Géodata</li> <li>Suivi des dynamiques territoriales</li> <li>Représentation cartographique des grands indicateurs des territoires</li> <li>Mise à disposition du MOS Foncier et actualisation régulière de l'outil</li> <li>Suivi des PLH, des politiques d'attribution des logements sociaux</li> <li>Suivi des schémas de référence urbains</li> </ul>	×		
<b>Des notes de conjoncture</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Productions de notes pédagogiques sur la démographie (flash démo)</li> <li>Notes de conjoncture économique</li> </ul>	×		×
<b>Des focales thématiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les meublés de tourisme</li> <li>Les difficultés de recrutement</li> <li>Transitions et mobilités : quels impacts sur les publics vulnérables ?</li> </ul>	×	×	
<b>Des études transversales à l'échelle de l'Ouest breton</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les effets (durables ?) de la crise covid sur les dynamiques territoriales</li> <li>Actualisation de l'ouest breton en transitions pour préparer les futurs mandats politiques</li> </ul>		×	
<b>Des animations</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie locale de la donnée</li> <li>Rendez-vous « Alliance des Territoires » en 2024, en lien avec le Pôle métropolitain Loire Bretagne</li> <li>Organisation de webinaires et de conférences pour partage d'expériences et mises en débat</li> <li>Déploiement de la fresque de l'Ouest breton, inspirée de la fresque du climat</li> <li>Réunions plus fréquentes des représentants des adhérents</li> <li>Une veille juridique</li> </ul>			×
<b>LES INTERVENTIONS SUR DES TERRITOIRES CIBLÉS</b>			
<b>Des documents de planification</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement des schémas de cohérence territoriale du Pays de Brest, du Pays de Morlaix, du Pays de Guingamp</li> <li>Accompagnement à l'élaboration du PLUI de Brest Métropole</li> <li>Appui méthodologique aux PLUI des EPCI en fonction de leurs besoins</li> </ul>	×	×	
<b>Des observatoires</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Logement étudiant</li> <li>Loyers</li> <li>Collèges</li> <li>Immobilier d'entreprise</li> <li>Tourisme</li> <li>Enseignement supérieur et recherche</li> </ul>	×	×	
<b>DES PRESTATIONS SOUMISES À TVA</b>			
<b>Des études urbaines</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Schéma directeur de la ville de Morlaix</li> <li>Schéma de référence du site Pégase à Lannion</li> </ul>	×		
<b>Des études d'impacts</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact économique, environnemental et social de Brest'aim</li> <li>Impact RSE des fêtes maritimes de Brest 2024</li> <li>Poids de la Défense Nationale dans le territoire</li> </ul>	×		
<b>L'élaboration de politiques publiques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique d'attribution de logements sociaux</li> <li>Projets de territoires</li> <li>Projets alimentaires territoriaux</li> </ul>	×		



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE  
18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST • Tél. 02 98 33 51 71

[www.adeupa-brest.fr](http://www.adeupa-brest.fr)